

BULLETIN MUNICIPAL 2023



VILLARS – LES – BLAMONT

Mesdames

Messieurs...

A l'aube de cette année 2024, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, réussite et santé. Une pensée toute particulière pour celles et ceux qui au sein de notre commune, meurtris dans leur chair, souffrent.

Mais aussi une pensée pour quatre de nos concitoyennes et concitoyens qui ne sont plus là : *Nicole Dénomme* décédée le 1^{er} février, *Daniel Vaudrey* décédé le 27 février, notre ami *Daniel* bien connu de la plupart d'entre nous, était une figure emblématique de notre village, ainsi que du regretté *Jean-Pierre Jardy* décédé le 3 juillet et tout récemment *Brigitte Rondot* décédée le 4 décembre.

Toutefois beaucoup de bonheur et de joie, avec 2 naissances, 1 mariage et 2 pacs. Bienvenue aussi aux nouveaux arrivants qui ont fait le choix de notre village pour s'y installer.

En 2023... Dans le cadre de nos travaux communaux, le chantier de réhabilitation énergétique du bâtiment de l'école du haut en vue d'une performance BBC et mis à part quelques points de détail, touche à sa fin... A ce propos je tiens à remercier *Jessica* et *Damien* pour le suivi particulier de ce chantier.

Le deuxième gros chantier entrepris sur la commune est celui de l'aménagement du cimetière sous la responsabilité du 1^{er} Adjoint *Gilles Mouquand*. L'aménagement de la salle des fêtes qui se poursuit (rénovation des toilettes, peintures, petits travaux électriques, réalisés par *Damien* et *Timothée*. Toutes ces rénovations nous permettent de louer la salle des fêtes dans de bonnes conditions. Location de la salle des fêtes sous la responsabilité de *Michelle Thoumazou* 2^{ème} Adjointe et d'*Elise Grosrenaud* suppléante.

Le fleurissement du village, avec le soucis permanent et quotidien de mettre en place un arrosage qui soit le plus économique possible et divers travaux de peinture et d'entretien.

La campagne de sensibilisation « Octobre Rose », je remercie tout particulièrement l'investissement de *Céline Fête* conseillère.

Les commémorations du 11 novembre et de la bataille des « Trembles » se sont tenues avec la participation des enfants des écoles. Ces deux commémorations furent suivies d'un vin d'honneur.

Après plusieurs années de fermeture du local qui tenait lieu d'ancienne épicerie ; « *Villars Market* », une nouvelle enseigne ouvrait ses portes le 14 novembre, grâce au courage et à l'obstination de *Noémie Vallet*. A ce propos, je vous invite vivement à fréquenter du mieux possible, le seul petit commerce de notre commune... Je compte sur votre adhésion et implication, afin de garantir la pérennité de ce lieu de rencontre.

Merci...

A l'ensemble du corps enseignant, totalement investi dans la transmission du savoir dans le cadre de notre école républicaine et laïque.

Au personnel du périscolaire toujours attentif au bien-être des enfant, merci Sylvie ; Ainsi que le personnel du SIVU, merci Bernadette et Virginie.

A nos bibliothécaires, Mmes Agnès Masson et Joëlle Chatelain, nos associations sans qui, aucune manifestation festive ne saurait exister. Les associations d'entretien physique, le Qi Gong et le yoga.

Mes remerciements aussi aux employés municipaux : Jessica, Virginie, Damien et Timothée, aux membres du Conseil Municipal, Gilles, Michelle, Céline, Elise, Emilie, Frédéric, John, Laurent et Vincent... Toutes ces personnes qui par leur présence, leur engagement et leur implication, contribuent à la bonne marche de la commune...

Un grand merci à tous les volontaires du Souvenir Français et de la Ligue contre le cancer qui chaque année font leur devoir de citoyen par la collecte. Je remercie aussi toutes les personnes quelles qu'elles soient, qui rendent des services même les plus insignifiants, pour que le mieux vivre ensemble soit une réalité.

Pour 2024... Continuation de la sécurité routière du village, améliorer et sécuriser l'aire de jeux, réaménagement de la bibliothèque, rafraichir la pièce qui fait office de Mairie, ainsi que la réfection d'une partie de la voirie de notre commune.

L'année 2024 est là, pleine d'incertitude, mais tout de même faite d'espoir, car 2024 est aussi une année olympique et n'oublions pas que le Pays de Montbéliard Agglomération a été désigné comme Capital Française de la Culture, alors soyons les champions de la cohésion, de la bonne entente et du respect mutuel....

Avec l'ensemble du Conseil Municipal et des agents municipaux, permettez-moi de vous réitérer nos meilleurs vœux de réussite dans tout ce que vous entreprendrez et que 2024 vous maintienne en bonne santé physique et morale.

Comme il est d'usage de le dire :

« Une image vaut mieux que mille mots », c'est pourquoi, je vous encourage à découvrir votre nouveau bulletin municipal.



Photo des voeux 2023

Le Maire
A. Desmiraz

Etat Civil 2023



Naissances

Emma PEREZ, le 6 juin

Louis JENNEQUIN, le 27 juillet

PACS

Mélanie VELARDE et Christopher JENNEQUIN
le 29 juin



Lola TALBOT et Djoe NIEDZWIEDZ
le 12 septembre



Mariage

Pauline BOUVET et Frédéric MASSON le 28 octobre

Décès

Nicole DÉNOMMÉ née OGGERO, le 1^{er} février

Daniel VAUDREY, le 27 février

Jean-Pierre JARDY, le 3 juillet

Brigitte RONDOT née FROSSARD, le 4 décembre



VILLARS PRATIQUE

LOCATION SALLE DES FETES

Location : 150 € pour les habitants de la commune et 300 € pour les extérieurs.

La consommation de gaz sera facturée en plus, à hauteur de 5 € le m³, la casse sera également facturée. Pour toutes demandes de réservation, merci de vous présenter en Mairie, aucune réservation ne sera prise par téléphone.

CONCESSION CIMETIERE

Le prix de la concession est fixé à 50 € pour une concession simple et 100 € pour une double, la durée de la concession est de 30 ans.

Pour les columbariums, les renseignements vous seront donnés en mairie.

AUTORISATIONS D'URBANISME

Toute construction et toute transformation sont soumises à déclaration de travaux sauf les petits abris de jardins de moins de 5 m². Jusqu'à 20m² il faut faire une déclaration préalable (DP), pour plus de 20m² une demande de permis de construire (PC). Lorsque le dossier est complet il y a un délai d'un mois pour une DP et de deux mois pour un PC. Renseignez-vous à la Mairie.



Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos dossiers directement en ligne sur :
<https://autorisations-urbanisme.agglo-montbeliard.fr>

RECENSEMENT MILITAIRE

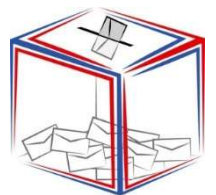


Le recensement doit être fait à l'âge de 16 ans (et au plus tard, 3 mois après la date anniversaire). Les garçons et filles âgés de 16 ans doivent donc se faire connaître en Mairie afin d'obtenir leur attestation de recensement. Se munir de sa pièce d'identité et du livret de famille des parents

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin. Munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes ayant 18 ans dans l'année sont inscrit d'office sur les listes électorales s'ils ont fait leur recensement militaire sur la commune.



CARTE D'IDENTITE - PASSEPORTS



ATTENTION, si votre carte a été établie après le 1^{er} janvier 2004 et que vous étiez majeur à ce moment, sa durée est automatiquement prolongée de 5 ans.

Vous devez faire une pré-demande sur le site de l'ANTS avant de prendre rendez-vous dans une mairie. Pour les passeports et carte d'identité, il faut prendre contact avec les mairies d'Hérimoncourt, Audincourt, Valentigney, Montbéliard...

Vous pouvez maintenant vous rendre sur le site SYNBIRO pour trouver les rendez-vous dans les communes les plus proches de chez vous.

FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

- Déclarer vos revenus
- Demander un permis de conduire ou une carte d'identité
- Demander une aide (allocation logement, RSA, retraite)
- Créer votre espace Pôle emploi
- Gérer votre compte Ameli

Vous pouvez vous rendre dans les points FRANCE SERVICES suivants :

France services Hérimoncourt
3 rue Pierre Peugeot
03 81 36 30 00

France services Valentigney
14 bis Rue Gustave Courbet
03 81 36 12 81



Agence nationale
des titres sécurisés



NUMEROS UTILES

COLLEGE DE BLAMONT : 03 81 35 17 36

ECOLE MATERNELLE PIERREFONTAINE LES BLAMONT : 03 81 35 10 92

ECOLE DU BAS – VILLARS LES BLAMONT : 03 81 35 10 81

ECOLE DU HAUT – VILLARS LES BLAMONT : 03 81 35 17 56

GENDARMERIE DE BLAMONT : 03 81 35 18 10

PHARMACIE LESCA – BLAMONT : 03 81 35 17 72

MEDECIN– 25310 BLAMONT

Fanny GASSMANN 1 Rue de l'Esplanade – Tél : 03 81 35 18 11



INFIRMIERES – 4 Grande Rue – 25310 BLAMONT

Cabinet d'infirmières 03 81 30 04 68

Commerces et entreprises du village

VILLARS MARKET

Noémie VALLET vous accueille dans son épicerie « Villars Market »



- lundi au vendredi de 5 h à 12 h et de 16 h à 18 h
- Samedi et Dimanche 8 h à 12 h

Vous trouverez des produits de première nécessité, un dépôt de pain et un relais pickup pour vos colis.

Le Petit Atelier de Mimie



Réalisation de pâtisseries, gâteaux et plateaux apéritif

Vous pouvez contacter Mylène au 06 18 10 59 13 ou par mail : mimy25@hotmail.fr

Site internet : lepetitatelierdemimie.com



Entreprise KULIG Service

Entreprise de chauffage / sanitaire : 06 30 22 05 54

Entreprise MASSON Pierre-Alain et fils -Entreprise forestière

Bois de chauffage, élagage et abattage : 03 81 35 16 78

Entreprise MILLET - Exploitation forestière

Abattage mécanisé : 06 08 48 48 58

Les p'tits services du Lomont - tous travaux de bricolage à domicile

Florent : 07 87 15 97 19

servicesdulomont@laposte.net



Gratuité pour tous

Les réservations de certains ouvrages sont possibles sur place ou par mail car, les bibliothèques du plateau sont en réseau (si les livres ne sont pas disponibles à Villars, ils peuvent l'être ailleurs !)



Les bibliothécaires vous accueillent :

- les lundis de 15 h 45 à 17 h 15
- et jeudis de 17 h 30 à 18 h 30

La bibliothèque est fermée pendant toutes les vacances scolaires.

L'ancienne cabine téléphonique, vers le terrain de pétanque qui avait été réhabilitée en lieu d'échange de livres est toujours présente. N'hésitez pas à vous servir et à apporter des livres que vous n'utilisez plus.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles motivés pour nous aider à accueillir du public et peut-être proposer une amplitude horaire plus importante.



Joëlle et Agnès

LE COIN DE L'ANCIEN SAPEUR

En ce début d'année, les membres de l'amicale des anciens sapeur-pompier de Villars vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur.

L'année 2023 a été marquée par de nombreuses turbulences dans le monde, en particulier la guerre dans plusieurs pays. Sachons apprécier la chance que nous avons de vivre dans un pays en paix.

Durant cette année écoulée, l'amicale a organisé, avec succès, sa soirée friture en mars après 3 années blanches suite au covid.

Le 9 juin, nous avons participé au marché du soir de PMA, buvette et grillades avec les autres associations du village. Une belle journée réussie et qui permet de nouer des liens.

En 2024, notre soirée friture est prévue le samedi 9 mars.

Nous prévoyons aussi une participation à l'organisation du vide-grenier du 1^{er} juin avec les P'tits Cramailots entre autres.

Au plaisir de se rencontrer en 2024.
Le président, François Brunner



ASSOCIATION A.V.E.C



L'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2024. Joie, bonheur mais surtout santé ! En 2023, nous avons participé au marché du soir en juin et nous avons organisé notre traditionnel marché de Noël en Décembre. Celui-ci a connu un réel succès. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes venues découvrir nos créations.

Belle année à tous.
Les filles de la peinture

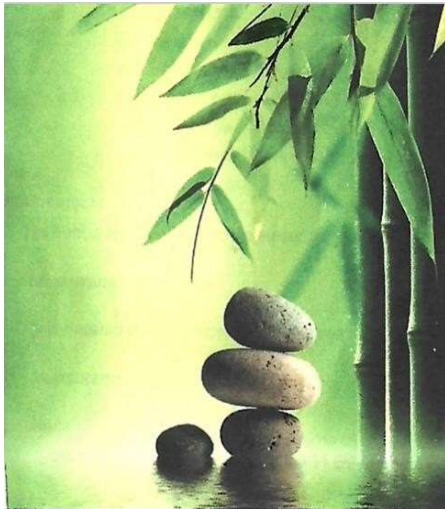


« Opposés mais indissociables »



Le « QI GONG » en pratique

*Dans la culture chinoise, la force intérieure est la plus puissante de toutes les armes.
Cette force provient de l'harmonie des différentes énergies qui coexistent en chacun de nous.*



*Mieux respirer apaise l'esprit tout autant que le corps,
pour être plus dynamique et plus fort.*

*Le Qi Gong, que l'on peut traduire littéralement par
« travail » énergétique, peut se définir comme étant l'art de
maîtriser ses énergies (Yin et Yang) pour les équilibrer.*

*Au fil des siècles, l'évolution du Qi Gong a donné lieu à différents
courants et pratiques, s'enrichissant des multiples
enseignements philosophiques chinois.*

*Dans nos cours, nous travaillons des séries concernant les
saisons, les 5 organes principaux, des postures, des
marches, de la méditation et ceci à but thérapeutique.*

*Les mouvements s'articulent autour du rythme respiratoire
(respiration ventrale).*

La respiration est un guide nécessaire à l'effort de visualisation.

Petit à petit vous vous apercevez que votre respiration devient plus lente, régulière et profonde.

*L'adhérent et les adhérentes de l'Amicale Sportive d'Ecurcey, Arts Energétiques du Lomont, remercient
Messieurs les Maires d'Ecurcey et Villars-lès-Blamont, ainsi que les Conseillères et les Conseillers, et
présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2024 ainsi qu'aux habitants des deux communes.*

Pour rappel les horaires de cours sont :

- Lundi soir 18h30 -> 20h pour Ecurcey
- Jeudi soir 18h30 -> 20h pour Villars-lès-Blamont

Nous serions heureux que la « Famille » du Qi Gong s'agrandisse.



Gisèle



ACCA

Association de chasse communale agréée

Notre association compte à ce jour 13 chasseurs qui ont pris le permis chasse dont :

- 2 archers : Serge Bermon et Vincent Chapuis
- 3 piégeurs : Serge Bermon, Gilles Mouquand et Didier Mollier

Rappel des jours de chasse :

Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et les jours fériés jusqu'à la fermeture le 28 février 2024.

Plan de chasse pour la saison :

- 10 faisans (Lâchés)
- 10 Perdrix grise (Lâchés)
- 12 chevreuils
- 1 lièvres
- 6 Sangliers

A ce jour 5 sangliers ont été prélevé sur notre ACCA. Le plan de chasse pour les chevreuils est terminé.



Pas de lièvre prélevé cette saison.

Faisans et perdrix

Bienvenue à Monsieur Stéphane Chognard, nouveau membre dans l'ACCA.

Un grand merci à Gilles Mouquand, Jean-Claude Hageli et Jean-Raymond Corbat qui tout au long de l'année se dévoues pour l'agrainage et l'entretien de la cabane de notre ACCA.



Tous les membres de l'ACCA vous souhaitent une belle et heureuse
année 2024

Le Président,
Serge Bermon

Le yoga, une pratique de bien-être pour tous

Faire du yoga ? Ah non, ce n'est pas pour moi... je ne suis pas assez souple !

Le yoga... ah oui, c'est des gens bizarres qui chantent des « ommmmmm » en leggings moulants.

Boh, le yoga, c'est trop mou, trop lent, trop gnan-gnan...

Les gens qui font du yoga boivent des tisanes et mangent des graines à longueur de journée !

Le yoga, c'est un truc réservé aux femmes...

Ah... les clichés ont la vie dure !

Non, pas besoin d'être souple pour venir dans un cours de yoga. Chacun pratique à son niveau, quel que soit son corps, son âge et ses difficultés du moment. Les pratiques sont adaptables pour chaque profil, le plus important étant de se respecter, dans son corps et dans sa tête. La recherche du bien-être passe d'abord par le fait d'apprendre à se connaître et à savoir respecter ses limites... pour les faire évoluer en douceur.

Sur Villars-lès-Blamont, deux cours sont proposés : un cours de Yoga de l'Énergie le mardi soir de 19h15 à 20h30, et un cours de Yoga Doux le jeudi matin de 9h30 à 10h45.

Le Yoga de l'Énergie est un hatha-yoga, incluant postures, techniques de respiration, relaxation et méditation, avec un accent tout particulier mis sur la circulation de l'énergie vitale dans le corps. Les pratiques proposées sont progressives, et en accord avec les saisons et les besoins des participants.

Le cours de Yoga Doux se déroule dans le même esprit, avec des pratiques un peu plus douces, accompagnées d'accessoires pour faciliter les pratiques. Le nombre de participants est limité à 10 personnes pour s'assurer que les besoins de chacun soient accueillis.

Loin des clichés en tout genre, le yoga est d'une aide précieuse pour prendre du recul, apaiser son mental, renforcer son immunité, entretenir son corps et s'offrir un temps de pause pour soi.

Venez nous rejoindre !

Le cours du jeudi matin est presque complet, mais celui du mardi soir peut encore accueillir des participants. N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez nous rejoindre.



Contact :

Association Mouvement de Vie

Carole JACQUENOT

E-mail : mvtdevie@gmail.com

Téléphone : 06 86 34 96 24

La MAM Home des Mômes

En ce début d'année l'équipe de la MAM présente ses meilleurs vœux pour 2024.

Au mois de juillet nous avons fêté le départ en retraite de Martine laissant sa place à Eloïse Bauduin qui nous a rejoints en octobre.



Dans une ambiance festive nous avons participé au marché du soir avec les différentes associations du village. Ce fut une belle soirée.

En cette fin d'année, nous avons organisé une vente de thé / café. Grâce aux bénéfices nous avons pu renouveler du matériel pour le plus grand bonheur des enfants.

L'année 2024 s'annonce encore bien remplie puisque nous serons aux côtés des P'tits Cramailots pour l'organisation du loto, du vide grenier et du tournoi de pétanque.

Au plaisir de vous retrouver sur ces différentes manifestations.

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : home-des-momes@laposte.net



Catherine, Elise et Eloïse

Le club de l'amitié

Notre club de l'amitié compte une quinzaine de membres. Nous nous réunissons le mercredi tous les 15 jours de 14 h à 17 h 30-18 h. Nos séances se terminent toujours par un goûter.

Divers jeux de société sont à notre disposition pour permettre à tous de passer un bon moment dans la joie et la bonne humeur. Certains et même certaines sont acharnés du tarot, d'autres s'essaient à de nouveaux jeux comme le skyjo, les aventuriers du rail... Chacun trouve toujours un jeu qui lui convient.

Le club est ouvert à tous, retraités ou non, hommes et femmes. Mais il est vrai que les messieurs sont un peu frileux à l'idée de nous rejoindre. Ceux qui sont là ont l'air d'être contents parmi toutes ces dames !

Nous espérons avoir de nouveaux adhérents au cours de l'année.

N'hésitez plus, venez nous retrouver.

Christine POUPENEZ



Un petit mot sur l'Opération ENTRAIDE

L'Opération Entraide du Pays de Montbéliard s'est déroulée le samedi 28 janvier 2023.

Cette collecte d'argent, d'épicerie et produits d'hygiène est organisée en vue d'aider les plus démunis du Pays de Montbéliard.

Cette opération existe depuis 1954 sur Montbéliard et ses environs alors que les hivers étaient très rigoureux. Des équipes de bénévoles se sont formées pour collecter, avant l'hiver, du charbon de porte à porte. Les familles étaient invitées à déverser au moins une pelle de charbon dans la brouette ou la camionnette des collecteurs. Le produit de ce ramassage était judicieusement redistribué aux familles nécessiteuses. D'où l'appellation à cette époque de « Pelle de charbon ».

Par la suite, le charbon fut accompagné de quelques brassées de bois puis de vêtements et d'alimentation. Les équipes de collecteurs venant de tous bords sont devenus amis... Entraide Protestante et Secours Catholique ont donné naissance à l'association connue sous le nom :

« ENTRAIDE »

Au niveau du plateau de Blamont, c'est un groupe d'ados, emmenés par Jean Fleury, qui a débuté l'opération. Ils se sont d'abord associés aux équipes de collecteurs de la Petite Hollande à Montbéliard, principalement des scouts, et se sont habitués à ce genre d'action, sillonnant les rues et passant d'immeubles en immeubles, étages par étages. Ils participaient aussi au tri et au rangement des marchandises.

Enchantés par cette première opération, ils décident de lancer la même campagne sur le plateau de Blamont en 1984. Des équipes se forment sur les 5 villages du Plateau, adultes, protestants, catholiques et toutes les personnes de bonne volonté qui acceptent d'entourer ces jeunes.

En cette année 2023, la collecte réalisée sur le plateau de Blamont est de 4952,16€ dont 634.76€ pour Villars-les-Blamont (4521,20€ et 610,99€ en 2022). A cela s'ajoute de nombreuses denrées alimentaires et produits d'hygiène.

Merci à tous les bénévoles qui permettent, aujourd'hui encore, dans notre village, de réaliser cette collecte ainsi qu'aux donateurs.



Fédération
Entraide
Protestante

Ligue contre le cancer

En 2023, Christine POUPENEZ et Catherine MOUQUAND ont collecté 1902 €. Merci pour vos dons.

Les P'tits Cramaillots

Cramaillots, Cramaillotes,

Durant cette année 2023, le bureau s'est agrandi et de nombreuses manifestations ont rendu cette année festive et dynamique.

Le bureau a été en partie renouvelé et a vu son effectif doubler au 1^{er} septembre 2023 :

- Présidente : Mme Lamy Shirley (maman de Lubin en CM2, Camille en CE2 et Simon en moyenne section de maternelle)

- Vice-présidente : Mme Burkhalter Marion (maman de Ryan en CP, Logann en grande section de maternelle et John en petite section de maternelle)

- Secrétaire : Mme Grosrenaud Elise (maman de Timéo en CM2 et Martin en CE1)

- Trésorière : Mme Felez Aurélie (maman de Lison en CP)

- membres actifs : M. Bauduin Cédric (papa de Marius en CE1 et Emile en petite section de maternelle) et Mme Etalon Catherine (maman d'April et Sean en CM2)

Manifestations en 2023 :

- En mars, la vente de saucisses/fromages a une fois encore été une réussite. Merci aux parents d'élèves des écoles de Villars-lès-Blamont et de Pierrefontaine-lès-Blamont ainsi qu'aux habitants de ces 2 villages pour l'intérêt porté à cette vente.

- En juin, conjointement avec toutes les associations de Villars-lès-Blamont (l'Association de Chasse Communale Agréée, l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers, AVEC et le Club de l'Amitié) et la MAM « Home des Mômes », nous avons accueilli le marché du soir au centre du village. Un grand merci à la mairie de Villars les Blamont qui a été d'un grand soutien et d'une grande aide. Le marché a été un grand succès sous le soleil évidemment !!

- En juillet, nous avons proposé des planches apéro ainsi que des sandwiches lors de la fête des écoles. Un grand merci aux parents d'élèves et à leurs proches.

- En novembre, notre annuelle bourse aux jouets s'est déroulée dans la bonne humeur et les exposants et les visiteurs étaient au rendez-vous.



Agenda 2024 :

- Loto du village en collaboration avec l'association AVEC et la MAM « Home des Mômes » le samedi 10 février
- Vente des produits du moulin de l'Abbaye de Mancenans (farines...) et des salaisons de chez Barbier : bon de commande à retourner au plus tard le jeudi 20 mars, la distribution se déroulera le mercredi 10 avril à la salle des fêtes de Villars les Blamont
- Vide grenier et tournoi de Molkky le samedi 1^{er} juin
- Tournois de pétanque le dimanche 7 juillet sur la commune de Pierrefontaine-lès-Blamont
- Bourse aux jouets : octobre/novembre (date à définir)

L'association a financé :

- la moquette pour la fête de l'école (182€)
- Billets d'entrée au Préhisto Parc de Reclère pour les 2 écoles primaires de Villars-lès-Blamont (716€)
- Billets d'entrée aux Maisons Comtoises pour les 2 classes de l'école maternelle de Pierrefontaine-lès-Blamont (358€)
- Intervention de l'association « Solidarité Femmes » dans les classes de grande section et CM1-CM2 (400€)
- Jeux collaboratifs pour les cours d'école pour l'ensemble des classes (310€)

Un grand merci aux personnes et collectivités qui nous ont aidé tout au long de cette année 2023, sans vous, l'association ne serait pas pérenne et nous vous donnons rendez-vous en 2024 qui s'annonce bien remplie.

Toute l'équipe des P'tits Cramailots vous souhaite ses meilleurs vœux.



Des nouvelles de l'école

En cette année scolaire 2023/2024, les trois classes de l'école de Villars comptent 70 élèves :

- classe de Mme Nesrine Da Silva Mateus : CP/CE1 → 22 élèves
- classe de Mme Clémence Lefilliatre : CE1/CE2 → 23 élèves
- classe de Mme Christelle Midol : CM1/CM2 → 25 élèves

Les 3 classes se rendent depuis le mois de novembre toutes les deux semaines à la bibliothèque communale afin que chaque élève emprunte un livre. Merci à Agnès et à Joëlle pour l'accueil !

Un grand merci également aux communes de Villars et Pierrefontaine, par l'intermédiaire du SIVU des écoles, et à l'association de parents d'élèves Les P'tits Cramailots qui financent ces sorties et interventions... ainsi qu'aux parents d'élèves qui s'investissent dans la réussite des différentes manifestations qui sont organisées !

Voici quelques photos de l'année 2023...

Journées ski au Gardot en janvier



Première rencontre avec les artistes de notre projet danse au Moloco



Carnaval



Répétitions du spectacle avec les artistes (mars)



Rencontres USEP athlétisme et jeux paralympiques (juin et avril)



Au jardin pédagogique : plantations avec Damien, puis mesure du développement des plants (mai - juin)



Séances de natation à la Citédo



Interventions d'un animateur PMA dans les classes de
CE et CM sur

la programmation et conception

d'objet avec imprimante 3D (juin)



Sortie aux grottes et au parc préhistorique de Réclère (juillet)



Opération « Nettoyons la nature », et rencontre avec l'auteur Cédric Janvier (octobre)



L'équipe pédagogique

Octobre rose 2023



Merci à Céline Fête, conseillère municipale pour son investissement dans la création des décors d'Octobre rose

Cérémonies des 11 et 18 Novembre 2023



Lutte contre le bruit

A Villars-lès-Blamont, c'est l'arrêté préfectoral 90/DADUE/4B/n°1616 du 19/04/1990 qui est de rigueur.

Article 1^{er} :

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité et notamment, ceux susceptibles de provenir :

- Des publicités par cris ou chants
- De l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleurs, tels que les postes récepteurs de radio, magnétophones, électrophones, à moins que ces appareils ne soient utilisés exclusivement avec des écouteurs ou à moins que ces appareils ne constituent des dispositifs de signalisation des véhicules de police ou de secours.
- De système d'alarme sonore d'un local d'habitation, d'un établissement commercial ou industriel, non autorisés au titre de l'arrêté n° 79-782 du 14 février 1979.
- Des réparations ou réglages de moteur, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation.
- De l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice.



Des dérogations individuelles ou collectives aux dispositions de l'alinéa précédent pourront être accordées par les services préfectoraux lors de circonstances particulières telles que manifestations commerciales, fêtes ou réjouissances, ou pour l'exercice de certaines professions. Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente : fête nationale du 14 juillet, jour de l'an, fête de la musique et fête votive annuelle de la commune concernée.

Article 2 :

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 h et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par les services préfectoraux s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours autorisés à l'alinéa précédent.

Article 3 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils causant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ou autres assimilables à ces derniers ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables (lundi à vendredi) de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Article 4 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Article 5 :

Les éléments et équipements de bâtiments doivent être maintenus en bon état de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps ; le même objectif doit être appliqué à leur remplacement.

Les travaux ou aménagements, quels qu'ils soient, effectués dans les bâtiments ne doivent pas avoir pour effet de diminuer sensiblement les caractéristiques initiales d'isolement acoustique des parois. Les mesures seront effectuées par un organisme spécialisé aux frais du demandeur conformément à la norme NFS 31.057 concernant la vérification de la qualité acoustique des bâtiments.

Article 6 :

Sont abrogés, le titre V et la section 6 du chapitre III du titre II du règlement sanitaire départemental.

Article 7 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Doubs, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, le Directeur Départemental des Territoires, le Lieutenant-Colonel commandant le groupement de gendarmerie du Doubs, les Officiers et Agents de Police Judiciaire et les Inspecteurs de Salubrité sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Les Maires des communes du département sont également chargés de l'application du présent arrêté en tant qu'il entre dans le cadre de l'article L.131.12 du code des communes.

ARTICLE COMPLEMENTAIRE... LOCAL...

Dans la vie de tous les jours, respectons simplement les règles élémentaires de respect mutuel et de bon sens



**BRUITS
de voisinage**

Tous responsables
Tous concernés



SONORES.....

LES
NUISANCES



LE SERVICE D'ACTION SOCIALE

Le Service d'Action Sociale est à votre disposition depuis le 1^{er} juillet 2012.

Ce service de proximité intervient pour les personnes en difficulté sociale, dans le respect de la confidentialité.

Il anime et coordonne une action générale de prévention et de développement social en partenariat avec les institutions privées ou publiques.

Ses missions :

- ✓ Information, conseil, soutien dans les domaines de la vie quotidienne : logement, budget, alimentation...
- ✓ Accompagnement dans les démarches administratives, l'accès aux droits, demandes d'aides sociales légales : APA, CMU, aide sociale...
- ✓ Accompagnement social des personnes seules, en couple ou avec des enfants majeurs (les familles avec des enfants mineurs sont accompagnées par le Centre Médico-Social de Seloncourt ☎ 03 81 34 12 92)
- ✓ Organisation d'actions collectives (par exemple : ateliers mémoire et équilibre)

Service ouvert du lundi au vendredi, sur rendez-vous, possibilité d'entretiens à domicile

SERVICE D'ACTION SOCIALE

En Mairie de Blamont, rue Jules Ferry

☎ 03 81 35 32 83

☎ 06 31 02 84 30



LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le service de livraison de repas à domicile est un service public qui propose des repas complets (à l'exception du pain) adaptés à vos besoins (menus spéciaux possibles : diabétiques, mixés, etc.).

2 menus au choix sont proposés chaque jour.

Les repas sont au tarif de 8,60 € (tarif adapté à 7 € pour les personnes de plus de 65 ans ou en situation de perte d'autonomie).

Livraison le matin du lundi au vendredi. Les livraisons pour les repas du week-end sont effectuées le vendredi et celles des jours fériés la veille.

Les livraisons peuvent être interrompues et reprises au gré des besoins du client moyennant un délai de 2 jours.

☎ 03 39 30 01 81

La page de couverture a été réalisé



PROFIL

RIGOLLOT Ludovic

Télépilote certifié DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile).
Certifié RS5235 par Frenchidrone
Certifié RS5523 par Dronedifice
Disposant de plusieurs drones professionnels et respectant la réglementation aérienne Européenne.

CONTACT

TÉLÉPHONE :
06 64 15 17 42

SITE WEB :
www.topdrone.fr

E-MAIL :
contact@topdrone.fr

Confiez-nous vos projets !

Devis sur mesure

NOS PRESTATIONS

Industrie BTP

- Inspection technique : Grâce à leur habilité et à leur caméras haute définition, nos drones sont capables d'accéder à des endroits inaccessibles pour l'homme sans moyens spécifiques (nacelles, cordistes, échelles etc...). Cette solution est idéale pour inspecter une toiture, un clocher ou tout autres édifices de grande hauteur.

Thermographie

- A l'aide d'un drone équipé d'un capteur infrarouge, nous réalisons des images thermographiques mettant en évidence les variations de température des différents matériaux de construction. Nous pouvons également réaliser des contrôles de panneaux photovoltaïques. D'autres applications comme la recherche de personne, d'animal ou encore l'aide aux sapeurs-pompiers lors d'incendies sont envisageables.

Immobilier

- Le drone offre un point de vue supplémentaire pour la mise en valeur de vos ventes immobilières et permet à vos futurs acquéreurs de visualiser la surface des terrains et l'implantation des bâtiments. Conjugué à la visite virtuelle intérieure réalisée à l'aide de matériel professionnel, accélérez vos ventes et réduisez de 50% vos déplacements.

Audiovisuel

- Qu'ils soient corporatifs, associatifs ou encore publicitaires, nous réalisons vos projets photographiques ou vidéographiques. Du tournage au montage, nous respectons votre cahier des charges. Par drone et/ou caméra manuelle.

Rétrospective 2023...



Une équipe de courageux volontaires ont participé à la remise en état de la barrière de sécurité sur la route de Dannemarie-lès-Glay... Beau travail et encore merci à eux.



Travaux local poubelles école et toilettes salle des fêtes effectués par les employés municipaux



Inauguration des espaces sans tabac



Inauguration Villars Market

Marché du soir 2023



Marche nocturne pour les élèves du collège de Blamont



Repas des aînés



Retraite de Pascal BRENET



CONTACTEZ-NOUS

Mairie de VILLARS LES BLAMONT

3 place de la Mairie, 25310 Villars-lès-Blamont

Téléphone : 03 81 35 10 79

Adresse e-mail : mairie-villars-les-blamont@wanadoo.fr

Site web : www.villars-les-blamont.fr



HORAIRES D'OUVERTURE

Le lundi : de 09h00 à 11h30

Le mardi : de 10h00 à 16h30

Le vendredi : de 9h à 11h15